

Synthèse de l'installation des néo-diplômé.e.s 2018

La Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie (FNEO) a réalisé cette enquête auprès de la **promotion diplômée en 2018**, soit 744 étudiant.e.s en M2, dont 399 ont répondu, soit un **taux de participation de 53,6%**. Il s'agit de la première promotion ayant effectué ses études en cinq ans, soit la première promotion diplômée au grade master.

Les étudiant.e.s interrogé.e.s proviennent des centres de formation d'Amiens, Besançon, Bordeaux, Caen, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rouen, Strasbourg, Toulouse et Tours. **Il s'agit de tous les CFUO** (Centres de Formation Universitaires en Orthophonie) exceptés ceux de Clermont-Ferrand et de Brest, qui n'ont pas diplômé d'étudiant.e.s en 2018, ayant ouvert il y a moins de 5 ans.

L'enquête a été débutée le 29 juin 2018 et clôturée le 18 octobre 2018.

L'absence de chiffres pour 2017 est due à « l'année blanche » pendant laquelle aucun.e étudiant.e n'a été diplômé.e en raison de l'augmentation de la durée d'études passant de 4 à 5 ans à la rentrée 2013.

Vingt-cinq questions ont été posées aux étudiant.e.s diplômé.e.s en 2018. Certaines questions étaient posées en fonction des réponses précédentes de l'étudiant.e, par exemple, si on répondait "oui" à "As-tu trouvé un emploi", sur la page suivante s'affichait une section avec des questions complémentaires ; si "non", on n'y accédait pas. Ainsi, certaines questions ont un total de réponses inférieur à 399. D'autres questions admettent plusieurs réponses par répondant.e, ainsi nous obtenons parfois plus de 399 réponses.

L'analyse des réponses nous permet d'obtenir **des informations précises sur les choix d'entrée dans la vie active** : lieux et modes d'installation, facteurs déterminants, influence des stages...

La **FNEO** a donc le plaisir de vous présenter la synthèse des réponses données par la promotion de 2018. Nous en profitons pour remercier les répondant.e.s et leur souhaitons un bon début dans la vie active !

Bonne lecture !

Chloé HAMON

Etudiante en 4ème année (M1) au CFUO de Tours

Vice-Présidente en charge des Perspectives Professionnelles pour la **FNEO**

CONTACTS

Anaïs ROLLAND
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

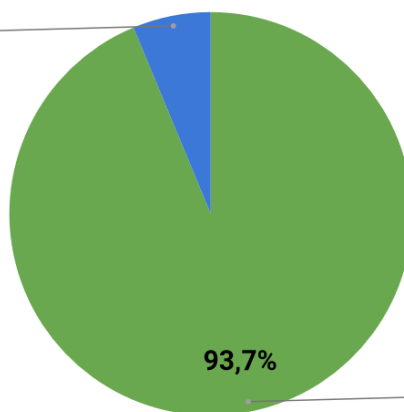
Chloé HAMON
Vice-Présidente en Charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro.fneo@gmail.com
06.86.48.44.84

Inscription professionnelle

Inscription professionnelle

As-tu trouvé un emploi ?

Non
6,3%

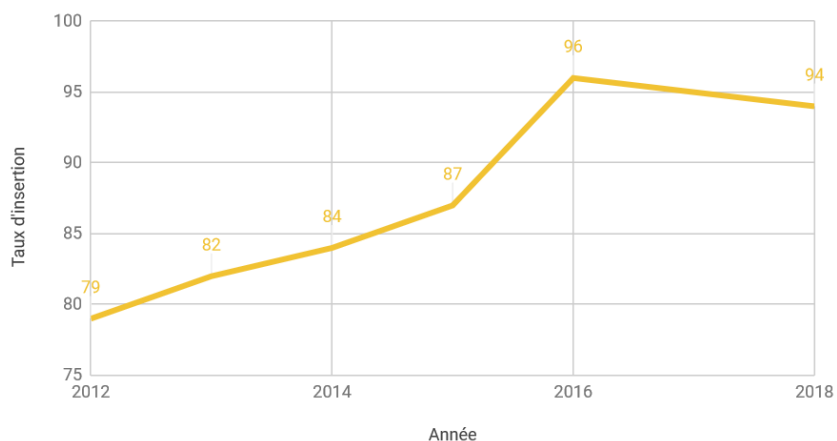


Oui
93,7%

Les néo-diplômé.e.s en orthophonie de 2018 ont, pour **93,7%** d'entre elles/eux, trouvé un emploi à la mi-octobre de l'année d'obtention. En 2016, l'insertion professionnelle en orthophonie était de 95,7%.

Ce **haut taux d'insertion professionnelle** s'explique par le fait que l'offre d'emploi est supérieure à la demande, la profession d'orthophoniste étant soumise à un quota d'admission d'étudiant.e.s.

Evolution de l'insertion professionnelle des néo-diplômé.e.s



En 2018, une grande majorité des néo-diplômé.e.s sont parvenu.e.s à trouver un emploi rapidement. Ce chiffre est en augmentation depuis plusieurs années, mais il reste important de noter que depuis 2015, le questionnaire se clôt en octobre, soit plus tardivement que les années précédentes.

CONTACTS

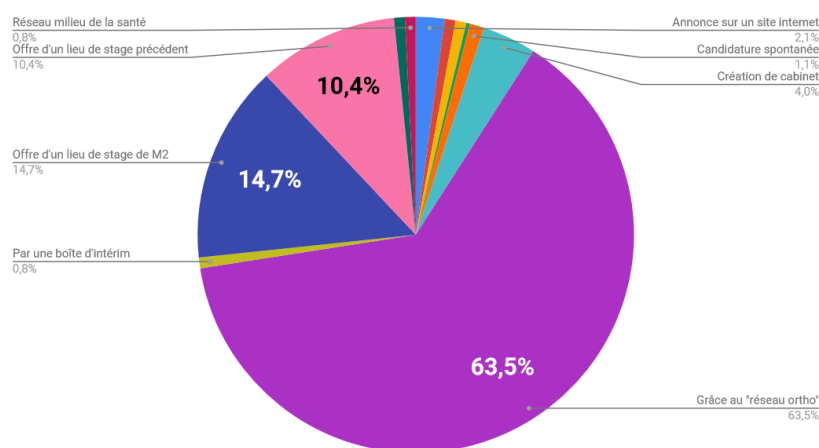
Anaïs ROLLAND
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Chloé HAMON
Vice-Présidente en Charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro.fneo@gmail.com
06.86.48.44.84

Si nous nous penchons sur les raisons pour lesquelles ces néo-diplômé.e.s n'ont pas trouvé d'emploi, on remarque que 54% d'entre elles/eux n'ont pas encore commencé à chercher et 25% n'ont pas trouvé de poste qui leur convienne, notamment en raison d'hésitations. Nous pouvons donc supposer qu'au vu de l'offre disponible, les néo-diplômé.e.s accordent du temps de réflexion quant au choix de leur lieu et de leur mode d'installation.

Comment as-tu trouvé ton emploi ?

Comment as-tu trouvé ton emploi ?



Nous nous sommes intéressé.e.s, dans cette enquête, aux façons par lesquelles les néo-diplômé.e.s trouvaient leur emploi. **Presque 64% l'ont trouvé grâce au réseau orthophonique** (groupes professionnels sur des réseaux sociaux, bouche à oreille, mailings). 15% d'entre elles/eux se voient proposer un emploi à la suite d'un stage de M2 et 10% à la suite d'un stage d'une autre année d'études. En 2018, 25% des néo-diplômé.e.s, soit **¼ d'entre elles/eux ont trouvé leur emploi suite à un stage effectué au cours de leurs études**. L'influence des stages sur les choix d'installation est donc non négligeable.

CONTACTS

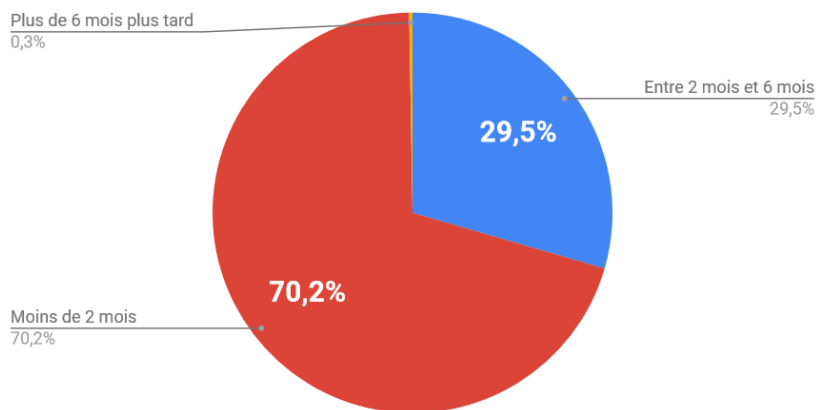
Anaïs ROLLAND
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Chloé HAMON
Vice-Présidente en Charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro.fneo@gmail.com
06.86.48.44.84

Délais d'installation après l'obtention du diplôme

Délais d'installation après l'obtention du diplôme

Au bout de combien de temps après ton diplôme vas-tu commencer ton exercice profess...



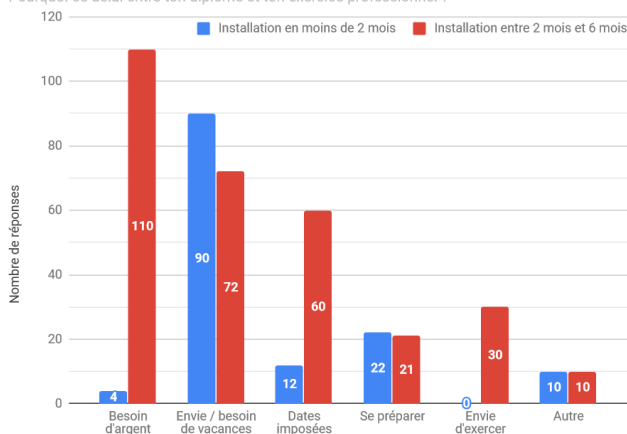
70% des néo-diplômé.e.s commencent leur exercice professionnel moins de 2 mois après l'obtention de leur diplôme. Près d'un.e sur trois le commence entre 2 et 6 mois après et cette année, un.e seul.e étudiant.e l'a commencé plus de 6 mois après.

Nous avons souhaité connaître les raisons de ces délais, en proposant un espace d'expression libre facultatif. Puis, nous avons regroupé les réponses sous plusieurs catégories :

- Envie / besoin de vacances
- Envie d'exercer
- Besoin d'argent
- Se préparer : démarches administratives, déménagement, disponibilité du local...
- Dates imposées : par un contrat, un engagement professionnel...
- Autre : autre emploi pendant l'été, congé maternité, diverses raisons personnelles

Raisons du délai d'installation

Pourquoi ce délai entre ton diplôme et ton exercice professionnel ?



CONTACTS

Anaïs ROLLAND
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Chloé HAMON
Vice-Présidente en Charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro.fneo@gmail.com
06.86.48.44.84

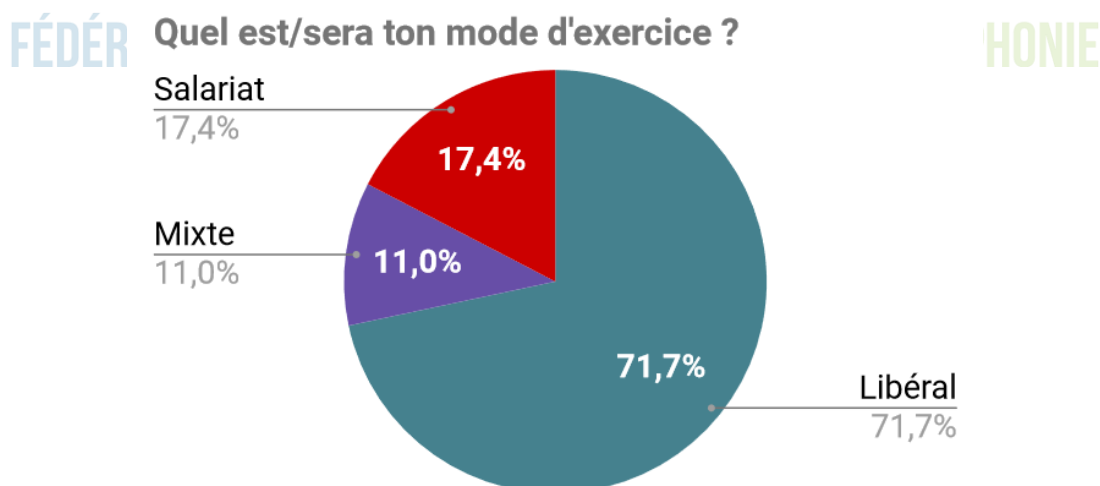
Une grande majorité des étudiant.e.s diplômé.e.s déclare avoir envie, voire besoin de vacances, qu'ils ou elles débutent leur exercice moins de 2 mois après l'obtention du diplôme ou entre 2 et 6 mois après. Beaucoup d'entre elles et eux insistent également sur le besoin de vacances « après 5 années éprouvantes », notamment l'année du master : « une 5^{ème} année rude » selon certain.e.s. En effet, l'année du M2 est une année vécue comme stressante pour beaucoup, et vient s'ajouter à quatre autres années bien chargées. Pour plus de détails sur le vécu des étudiant.e.s en orthophonie, une synthèse de l'enquête nationale sur le bien-être des étudiant.e.s en orthophonie est disponible sur le site de la [FNEO](#).

Le besoin d'argent est également un facteur non négligeable expliquant un début d'exercice dans les 2 mois suivant l'obtention du diplôme. Les raisons évoquées concernent une envie d'autonomie, un prêt étudiant à rembourser, ou encore préparer l'avenir proche : la préparation d'une installation dans les DROM-COM ou un congé maternité.

Le 3^{ème} facteur le plus cité est lié à une date de début de contrat en salariat ou en collaboration libérale, ou bien un engagement pris par l'ancien.ne étudiant.e. Parfois, il est également indiqué que le lieu d'installation manque d'orthophoniste depuis trop longtemps (plusieurs semaines à plusieurs mois) et que le/la praticien.ne s'est senti.e obligé.e de s'installer au plus vite.

Nous souhaitons également pointer le critère « Envie d'exercer » qui n'est finalement cité que par 10% des installé.e.s dans les moins de deux mois, et par aucun.e des installé.e.s entre 2 et 6 mois. Ce chiffre peut s'expliquer d'une part par la fatigue et la lassitude entraînées par les études et d'autre part par le fait que cette raison n'était pas proposée directement dans le questionnaire. Les néo-diplômé.e.s auraient probablement coché cette raison en plus grande nombre si elle leur avait été proposée.

Modes d'exercice



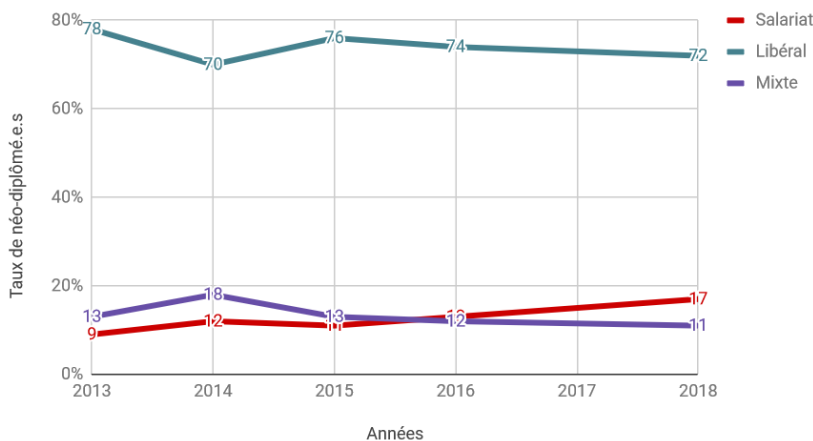
En 2018, 72% des néo-diplômé.e.s s'installent en libéral, pour seulement 17% en salariat et 11% en exercice mixte (exercice à la fois en libéral et en salariat).

CONTACTS

Anaïs ROLLAND
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Chloé HAMON
Vice-Présidente en Charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro.fneo@gmail.com
06.86.48.44.84

Evolution du choix de mode d'exercice des néo-diplômé.e.s

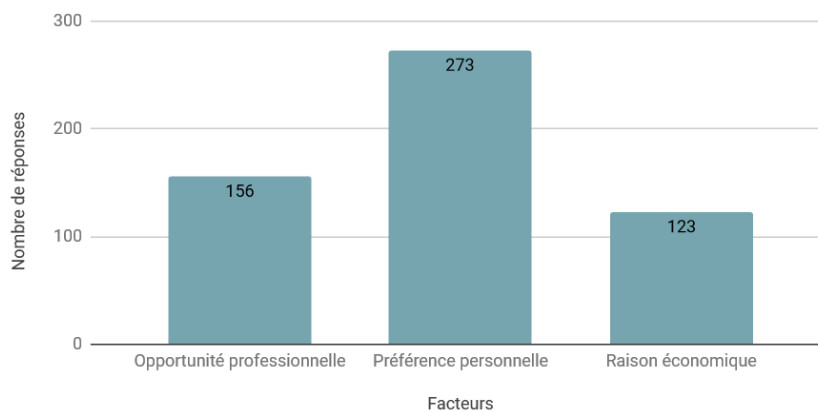


Le choix du mode d'exercice est constant depuis 2012. En effet, l'exercice libéral est toujours largement privilégié, avec 70 à 80% des étudiant.e.s d'une même promotion le choisissant. Cette année, l'exercice salarié a dépassé l'exercice mixte pour la première fois depuis l'existence de ce questionnaire, mais il reste, avec l'exercice mixte, largement délaissé par les néo-diplômé.e.s.

Facteurs influençant le choix du mode d'exercice

Facteurs influençant le choix du mode d'exercice

Qu'est-ce qui a été déterminant dans ton choix de mode d'exercice ? (Libéral, salariat, mixte)



Le nombre de réponses à cette question dépasse le nombre de répondant.e.s total, car plusieurs réponses pouvaient être choisies. Il a donc été établi sur 553 réponses.

Nous constatons que la **préférence personnelle est le facteur le plus important dans le choix du mode d'exercice** à l'obtention du diplôme. Il s'agit d'un élément positif, puisqu'environ la moitié des néo-diplômé.e.s choisit son exercice professionnel selon ses appétences et ses convictions. Nous notons toutefois une baisse par rapport à 2016, puisque c'était alors le cas pour 3 personnes sur 4.

CONTACTS

Anaïs ROLLAND
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

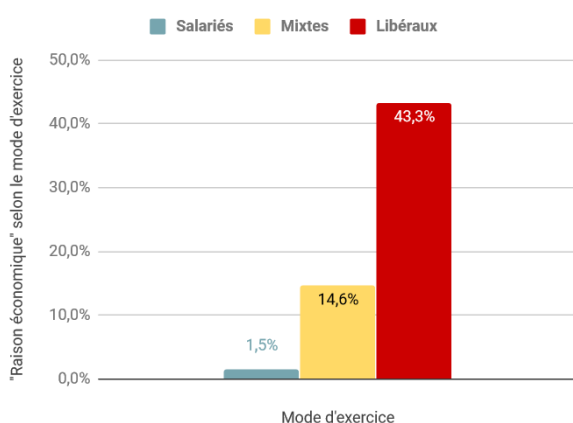
Chloé HAMON
Vice-Présidente en Charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro.fneo@gmail.com
06.86.48.44.84

Vient ensuite le facteur de l'opportunité professionnelle : en effet, beaucoup d'étudiant.e.s en orthophonie trouvent un emploi avant l'obtention de leur diplôme, notamment à la suite de propositions lors de stages.

Enfin, le facteur économique est cité 1 fois sur 5 comme influençant le choix du mode d'exercice. Nous avons souhaité étudier cela de plus près, afin de savoir si ce critère a été davantage décisif dans le choix d'un exercice salarié, libéral ou mixte.

Importance du facteur économique dans le choix du mode d'exercice

Importance du facteur économique dans le choix du mode d'exercice



Pour préciser l'influence des raisons économiques sur le choix du mode d'installation, nous avons calculé le taux de personnes indiquant ce facteur par rapport au nombre total de personnes, et ce pour chaque mode d'exercice.

Ainsi, il apparaît que **43% des néo-diplômé.e.s exerçant en libéral choisissent ce mode d'exercice au moins en partie pour des raisons économiques**. Cet argument est avancé par 14,6% des néo-diplômé.e.s en exercice mixte, et n'est avancé que par une seule personne en salariat (justifié par le besoin d'un CDI pour un achat immobilier), soit 1,5%.

Il est intéressant de comparer ces chiffres avec ceux obtenus les années précédentes. En 2015, 19% des libéraux/ales avançaient la raison financière dans le choix d'exercice. La formation était alors de 4 ans.

Le passage au grade Master (5 ans) a donc rendu l'exercice salarié d'autant moins attractif, et **le facteur économique a aujourd'hui une influence majeure sur le choix d'exercice** des néo-diplômé.e.s. En effet, en 2018, un.e orthophoniste salarié.e débute sa carrière avec à peine plus d'un SMIC (Suite à un décret paru en 2017, la rémunération des orthophonistes est actuellement en transition entre un salaire touché par des professions diplômées à bac +2 et celles à bac +3), malgré 5 ans d'études.

Depuis des années, **la profession entière se mobilise pour une reconnaissance des compétences des orthophonistes par une revalorisation salariale** de l'exercice salarié. Les chiffres de cette année 2018 confirment encore que la motivation pécuniaire oriente le choix des néo-diplômé.e.s vers l'exercice libéral, alors même que la pénurie d'orthophonistes dans le milieu salarié se ressent de plus en plus.

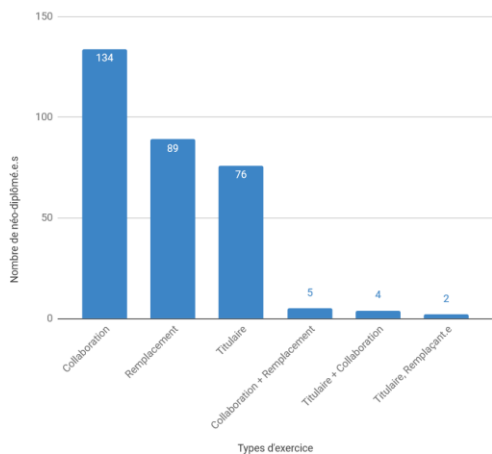
Parmi les néo-orthophonistes libéraux/ales, 9,3% indiquent faire ce choix uniquement pour des raisons économiques, malgré l'offre de postes en salariat supérieure à la demande (*cf section « Insertion professionnelle »*).

CONTACTS

Anaïs ROLLAND
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Chloé HAMON
Vice-Présidente en Charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro.fneo@gmail.com
06.86.48.44.84

Type d'exercice libéral

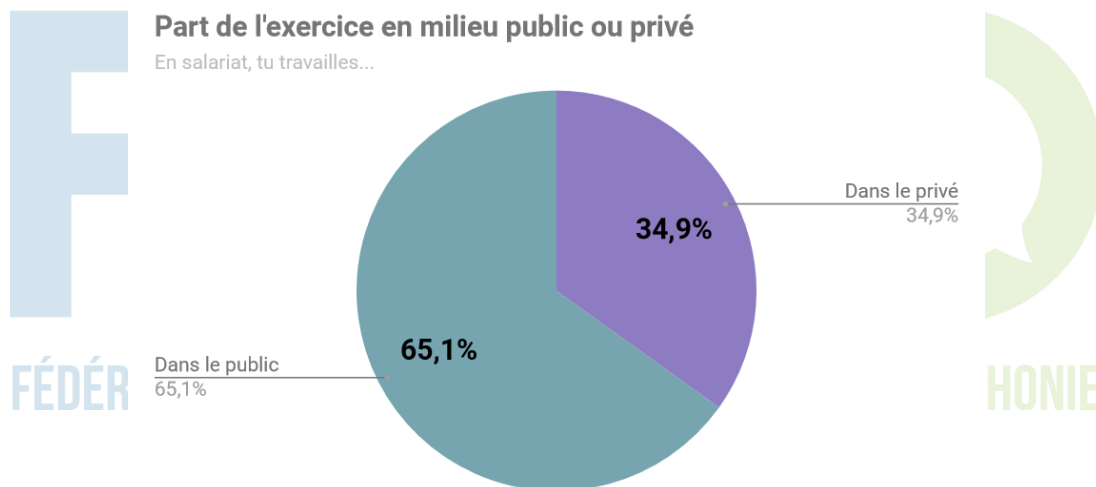


Précisions sur l'exercice libéral

En s'intéressant à l'exercice libéral, on observe que **la collaboration est le type d'exercice le plus privilégié** en début d'exercice professionnel. Viennent ensuite le remplacement et l'ouverture ou la reprise de cabinet en tant que titulaire.

Certain.e.s exercent dans plusieurs cabinets et ont donc parfois des statuts différents.

Précisions sur l'exercice salarié



Parmi les néo-diplômé.e.s exerçant en salariat, **65% exercent dans le public**, contre 35% dans le privé.

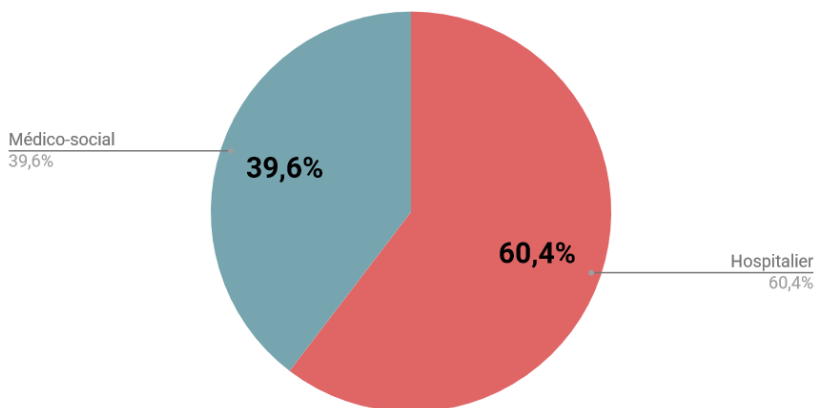
CONTACTS

Anaïs ROLLAND
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Chloé HAMON
Vice-Présidente en Charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro.fneo@gmail.com
06.86.48.44.84

Part de l'exercice en hôpital et en milieu médico-social

Médico-social ou hospitalier ?



Les salariés exercent majoritairement à l'hôpital, à raison de 60%, en début de vie professionnelle.

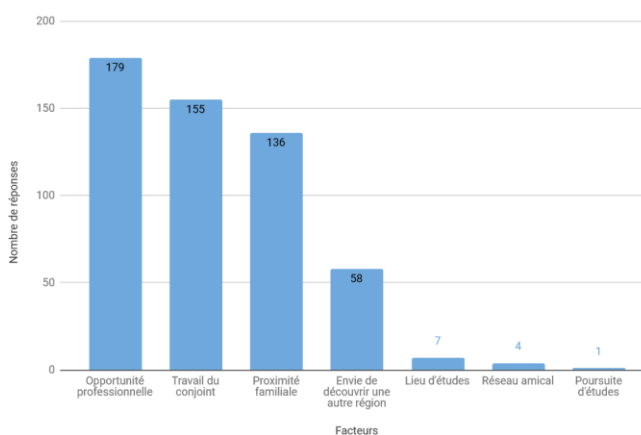
Lieu d'installation

Beaucoup de facteurs entrent en compte dans le choix du lieu d'installation par les néo-diplômé.e.s. Nous allons essayer de découvrir ces différents facteurs et de mettre en avant d'éventuels liens entre le lieu d'installation et les stages, le lieu d'études, etc.

Facteurs influençant le choix du lieu d'installation

Facteurs influençant le choix du lieu d'installation

Qu'est-ce qui a été déterminant dans le choix de ton lieu d'installation ?



Lorsque nous leur demandons ce qui a été déterminant dans le choix de leur lieu d'installation, **1/3 des néo-diplômé.e.s évoquent avant tout une opportunité professionnelle**. En effet, comme nous l'avons vu dans la section "Insertion professionnelle", les étudiant.e.s en orthophonie trouvent souvent leur emploi avant même d'obtenir leur diplôme.

Viennent ensuite le lieu de travail du/de la conjoint.e et le rapprochement familial et enfin, l'envie de découvrir une nouvelle région. Les 3 autres facteurs rapportés dans ce graphique (lieu d'études, réseau amical

CONTACTS

Anaïs ROLLAND
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Chloé HAMON
Vice-Présidente en Charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro.fneo@gmail.com
06.86.48.44.84

et poursuites d'études) n'étaient pas proposés dans les réponses du questionnaire, ce qui peut expliquer leur caractère exceptionnel.

Liens entre le département d'origine et le département d'installation

En 2018, 30% des néo-diplômé.e.s se sont installé.e.s dans leur département d'origine, qu'il corresponde ou non à leur département d'études. Il y a donc une influence du département d'origine pour le choix du lieu d'installation.

Liens entre le lieu d'études et le lieu d'installation

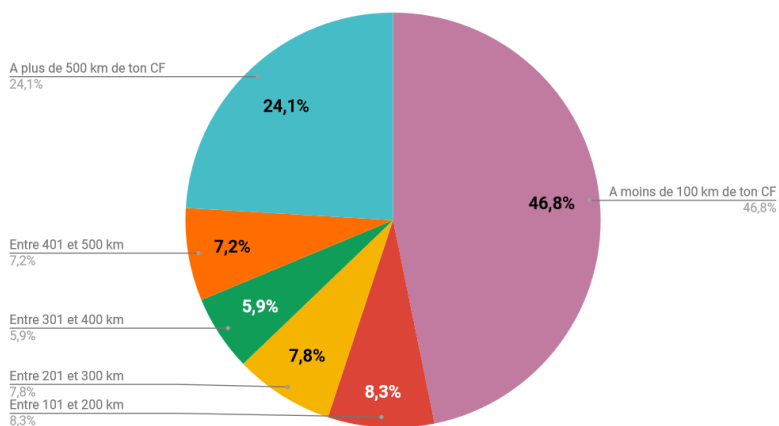
	Néo-diplômé.e.s installé.e.s dans le département du CF	Nombre de réponses	Taux de néo-diplômé.e.s installé.e.s dans le département du CF
Amiens	5	17	29,41
Besançon	5	12	41,67
Bordeaux	5	13	38,46
Caen	3	9	33,33
Lille	14	38	36,84
Limoges	5	7	71,43
Lyon	38	64	59,38
Marseille	12	20	60,00
Montpellier	5	17	29,41
Nancy	8	21	38,10
Nantes	4	19	21,05
Nice	3	12	25
Paris	14	41	34,15
Poitiers	5	17	29,41
Rouen	4	11	36,36
Strasbourg	6	10	60
Toulouse	10	22	45,45
Tours	3	24	12,50
	149	374	39,84



Cette année, 40% des néo-diplômé.e.s se sont installé.e.s dans le département de leur centre de formation. C'est donc également un facteur qui influe sur le lieu d'installation et ce un peu plus que le département d'origine.

Distance entre le CFUO et le lieu d'installation

Tu es installé.e...



CONTACTS

Anaïs ROLLAND
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Chloé HAMON
Vice-Présidente en Charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro.fneo@gmail.com
06.86.48.44.84

53,2% des néo-diplômé.e.s en orthophonie vont s'installer à plus de 100 km de leur lieu d'études une fois le diplôme obtenu. Ce chiffre est stable, puisqu'ils et elles étaient 54% en 2015 et 2016 et 58% en 2013 et 2014. Il s'agit notamment des néo-diplômé.e.s qui retournent dans leur région d'origine, mais également de celles et ceux qui commencent leur exercice professionnel dans les DROM-COM par exemple.

Influence de l'incitation des centres de formation à effectuer les stages dans la région

Nous nous sommes posé la question d'une éventuelle influence sur le lieu d'installation en fonction de l'incitation des CFUO (Centres de Formation Universitaires en Orthophonie) à effectuer les stages dans la région d'études. Pour cela, nous avons sélectionné les CFUO pour lesquels plus de 75% des répondant.e.s jugeaient que le CFUO les avait incité.e.s à rester dans la région pour effectuer leurs stages. Trois centres de formation (CF) correspondent à ce critère : Besançon, Marseille et Rouen.

CFUO	Taux d'étudiant.e.s estimant que le CF les incite à effectuer leurs stages dans la région d'étude	Taux d'étudiants s'installant dans le département d'études	Taux d'étudiant.e.s s'installant dans le département d'études, au national
Besançon	100%	38,50%	39,84%
Marseille	80%	60%	
Rouen	92%	30,70%	

Il semble qu'inciter les étudiant.e.s à effectuer leurs stages dans la région du centre de formation n'a pas d'influence sur le choix du lieu d'installation, car, que le CFUO circonscrive les lieux de stage au département du CF, ou non, le taux de néo-diplômé.e.s s'installant dans le département est inférieur (Rouen, 31%) ou égal (Besançon, 39%) au taux national. On note une différence pour Marseille, qui atteint un taux de 60% d'installation dans le département des Bouches-du-Rhône. Cette tendance peut s'expliquer par l'attractivité du département.

CONTACTS

Anaïs ROLLAND
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Chloé HAMON
Vice-Présidente en Charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro.fneo@gmail.com
06.86.48.44.84

Conclusion

La FNEO, à travers ses ateliers lors des divers week-ends de formation ainsi qu'à travers ses actions de communication, informe les étudiant.e.s en orthophonie sur les problématiques professionnelles liées à l'installation : on peut citer par exemple le **Guide de l'Installation en Libéral**, la page Facebook « **Avid'Ortho** » pour la démographie, mais également la **page Facebook de la FNEO**.

La démographie a été, cette année encore, un sujet important pour la FNEO, notamment suite à la parution de **l'Avenant n°16** à la convention entre les orthophonistes et la CPAM, puisque le succès des précédentes mesures incitatives a permis leur reconduite. Aussi, nous avons à cœur de communiquer à leur sujet afin de **faire découvrir les aides à l'installation en zone très sous-dotée au plus grand nombre** et d'allier, d'une part, notre mission d'aide pour l'installation des néo-diplômé.e.s avec, d'autre part, notre volonté de voir les disparités démographiques s'amenuiser, et de s'approcher d'un accès aux soins le plus égalitaire possible pour les usager.e.s du système de santé.

Cette enquête vient renforcer notre conviction que **les revendications de l'ensemble des acteurs de l'orthophonie sont justes et légitimes** et qu'elles continueront de fédérer les défenseurs de la profession et de la formation (syndicats professionnels, collègue français d'orthophonie, société savante et nous-mêmes, fédération représentative des étudiant.e.s). En effet, comme présenté précédemment, près de la moitié des néo-diplômé.e.s s'installant en libéral le font pour des raisons économiques : le manque d'attractivité évident de l'orthophonie salariée (pour rappel, en 2018 rémunération à hauteur d'un bac+2 pour un diplôme bac+5), entraîne une désertification de ce milieu, **ce qui nuit à la prise en charge des patient.e.s, à la formation des étudiant.e.s, mais également à la place de l'orthophonie dans le paysage de la santé**.

A l'heure d'une crise généralisée du milieu hospitalier, mais également parce que notre profession est considérée sous tension, **il est urgent de reconnaître les compétences des orthophonistes** par une revalorisation salariale, seule mesure permettant de résoudre cette situation inacceptable.

L'influence des stages se confirme également dans cette enquête : en effet, 1 néo-diplômé.e sur 4 se voit proposer un emploi suite à un stage. Si certains efforts sont déjà faits pour développer des aides financières pour les déplacements liés aux stages, **la FNEO maintient sa position en faveur de la création d'une indemnisation nationale des frais kilométriques pour les stages**, particulièrement en zones sous dotées et très sous dotées.

Le Bureau National de la FNEO 2017-2018

CONTACTS

Anaïs ROLLAND
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Chloé HAMON
Vice-Présidente en Charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro.fneo@gmail.com
06.86.48.44.84